



OBSERVATOIRE GRAND EST DE LA BIODIVERSITÉ



Chiffres clés sur la flore, la fonge et les habitats naturels du Grand Est

2021

Life Biodiv'Est est piloté par la Région Grand Est et financé par l'Union européenne et ses partenaires



SOMMAIRE

PLANTES VASCULAIRES (Trachéophytes)	3
MOUSSES (Bryophytes)	6
ALGUES D'EAU DOUCE (Charophytes)	7
FONGE (Mycètes)	8
LICHENS	9
ASSOCIATIONS VEGETALES	10
ESPÈCES INVASIVES	11

Porteurs du projet : Le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien - Le Conservatoire Botanique Alsace-Lorraine
Rédaction & Coord. : Frédéric HENDOUX – Directeur du Conservatoire National du Bassin Parisien
Mots-clés : Observatoire, OGEB, Biodiversité, indicateurs, Flore, Fonge, habitats naturels
Référence bibliographique : Hendoux F. (rédaction & coord.) 2023, Chiffres clefs sur la flore, la fonge et les habitats naturels pour l'Observatoire Grand Est de la Biodiversité. CBN du Bassin parisien/MNHN. Région Grand Est. 12p.
Crédits photos de couverture : F.Hendoux
Date de réalisation : Novembre 2022

PLANTES VASCULAIRES (Trachéophytes)

1876 espèces de plantes vasculaires indigènes en Grand Est

Les plantes vasculaires comprennent toutes les plantes à fleurs (comme par exemple les marguerites, les arbres et arbuste feuillus et résineux) ainsi que les fougères, lycopes et prêles. Le Grand Est recense 2470 espèces sauvages (hors plantes cultivées).

1876

espèces indigènes
(considérées comme locales)



237

espèces naturalisées
c'est-à-dire introduites d'autres régions ou pays mais qui se sont bien adaptées (capables de se reproduire et de se disséminer spontanément dans les écosystèmes de la région)

357

espèces occasionnelles
(elles apparaissent de temps en temps au hasard des introductions mais ne forment pas de populations viables).

Cela représente plus de 30 % de la flore locale métropolitaine (environ 6 000 espèces en France¹)

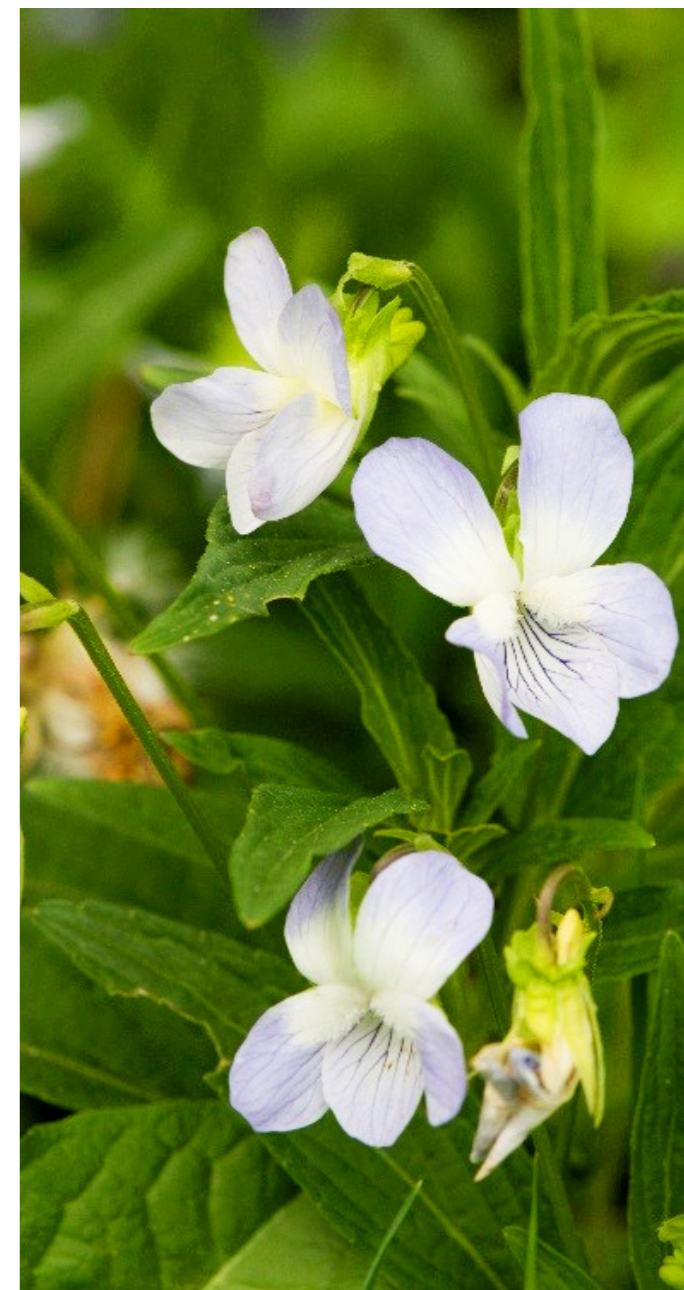
La richesse en espèces végétales d'une zone dépend avant tout de la diversité des endroits (les zones méditerranéennes et alpines sont très riches) et de la variété des milieux où elles poussent.

Dans le Grand Est, on recense une importante diversité de plantes sauvages car en plus des plantes typiques des plaines et des collines, on y trouve de nombreuses espèces qui se plaisent dans des endroits spécifiques comme les prairies salées de Lorraine, les marais tufeux du Plateau de Langres, les pelouses subalpines des Vosges ou encore les forêts montagnardes des massifs forestiers anciens.

En comparaison, les Hauts de France ou encore l'Ile-de-France, bien que plus petites, hébergent chacune environ 1300 espèces, alors que le seul département des Hautes-Alpes, en recense plus de 2 560² !

Endémisme

La région du Grand Est ne compte que **7 espèces végétales endémiques**, c'est-à-dire qui ne vivent qu'en Grand Est ou dans les régions toutes proches. C'est très peu comparé à d'autres zones, comme les régions côtières, méditerranéennes et alpines (3 % d'espèces endémiques en métropole selon l'INPN).



La violette élevée (*Viola elatior*) est une espèce emblématique et typique des prairies inondables des grandes vallées alluviales du Grand-Est. © F. HENDOUX/MNHN-CBNBP

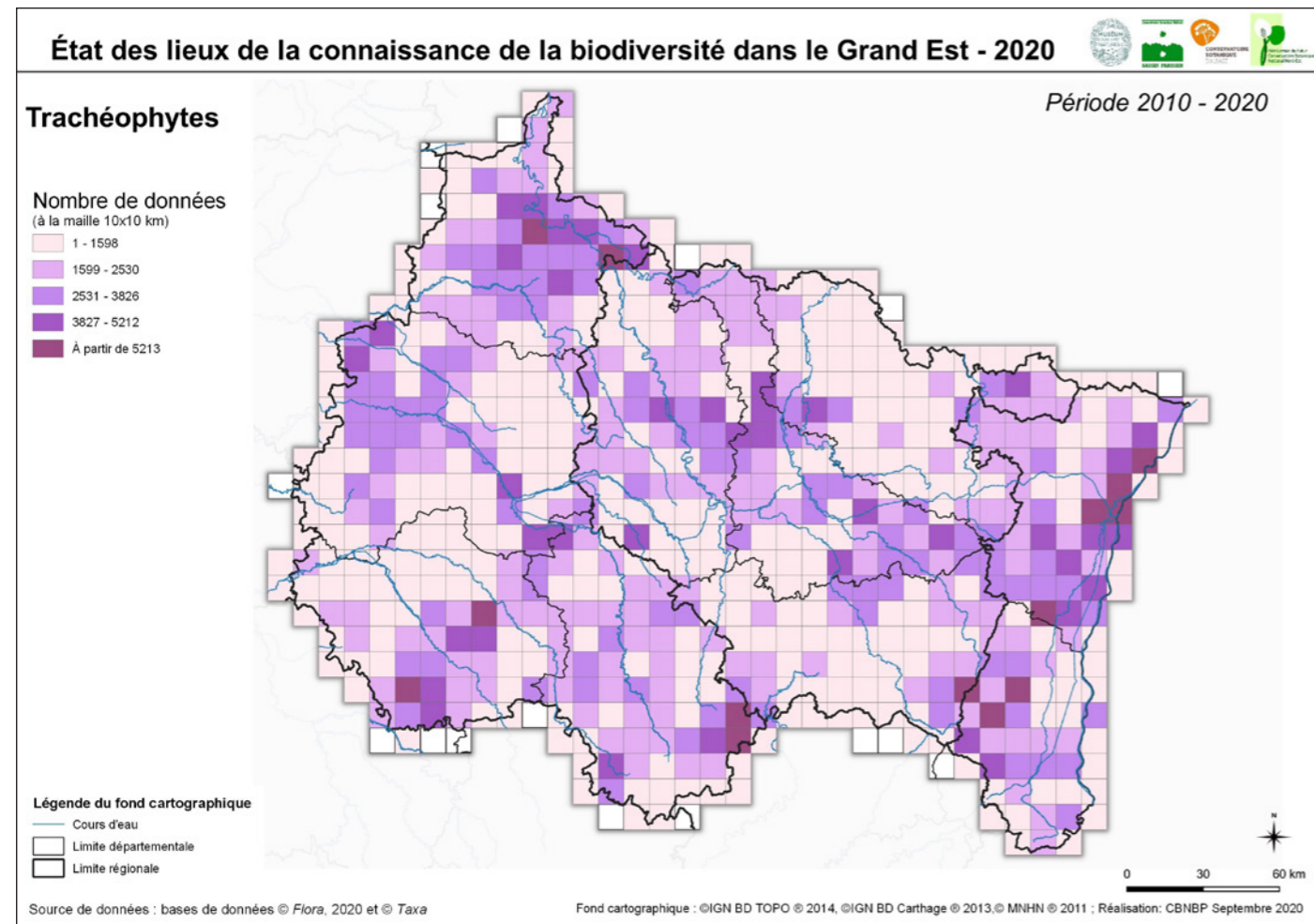
¹ Muséum national d'Histoire naturelle [Ed]. 2003-2020. Inventaire National du Patrimoine Naturel. Site web : <https://inpn.mnhn.fr>. Décembre 2023.

² www.cbndl.org/flore-vasculaire-du-nord-pas-calais-diversite-et-menaces

Un groupe largement exploré sur le territoire

Avec **93 % du territoire** disposant d'une information récente sur les espèces présentes, la flore vasculaire est le groupe taxonomique le mieux connu du Grand Est parmi les plantes et les champignons. Malgré cette connaissance étendue, **il est essentiel de poursuivre les efforts d'inventaire mais aussi de suivi** pour obtenir une vue complète de

la répartition des espèces à l'échelle de la région et de leur évolution, car la disparité de connaissance d'un territoire à l'autre peut-être très forte et engendrer des écarts significatifs dans la compréhension de la répartition des espèces

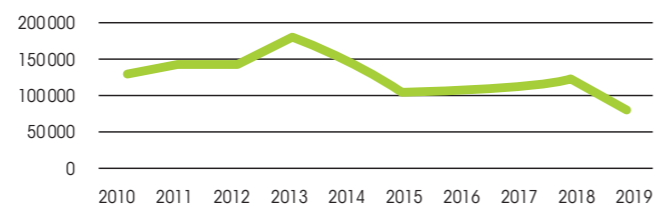


138 913 données nouvelles sur les Trachéophytes ont été bancarisées dans les bases de référence des conservatoires botaniques du Grand Est en 2019, portant **le nombre de données totales disponibles dans la région à 2 840 610 pour ce groupe**. La part des données nouvelles issues de prospections de terrain est majoritaire dans la production annuelle mais les données bibliographiques historiques et récentes sont également bancarisées, ainsi que partiellement les données d'herbier.

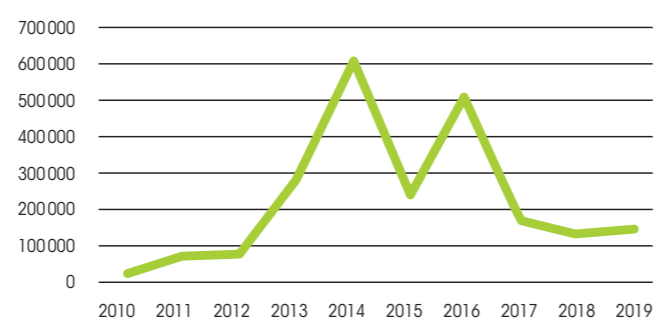
La régularité dans la saisie des données assure un renouvellement progressif de l'information et permet de suivre l'évolution de la flore régionale. Il s'agit de l'un des groupes les mieux documentés numériquement et géographiquement dans la région, ce qui constitue un bel exemple de partenariat entre la puissance publique, les conservatoires botaniques nationaux et les sociétés savantes qui produisent ces données.

La tendance des données saisies chaque année a évolué depuis 2015, avec la fin de la première campagne d'inventaire (2004-2014) de la flore en Champagne-Ardenne. Depuis cette date, le protocole d'inventaire s'appuie sur des mailles de 5 kilomètres au lieu du périmètre des communes comme précédemment.

Evolution du nombre de données de terrain bancarisées annuellement sur les Trachéophytes depuis 2010



Evolution du nombre de données bancarisées* annuellement sur les Trachéophytes en Grand Est depuis 2010



*Toutes origines confondues (bibliographie, terrain...). Les pics de saisie de 2014 et 2016 correspondent respectivement à l'intégration des données de la Lorraine et à de forts investissements dans la saisie de données bibliographiques en Alsace (Base de données Brunfels).

742 plantes vasculaires sont menacées dans le Grand Est

Parmi ces espèces, **75 sont inscrites sur la liste des espèces menacées en France** (soit presque 18 % des 421 espèces inscrites sur cette liste). **36 espèces ont d'ores et déjà disparu de la région, dont une est définitivement éteinte dans la nature**. Parmi ces 36 espèces, 10 sont des messicoles et 11 des plantes de zones humides, illustrant l'importante mutation qu'ont connue les milieux agraires à partir de la seconde moitié du XX^{ème} siècle et la destruction des zones humides depuis le 19^{ème} siècle. Ces chiffres, similaires à ceux des régions voisines, témoignent de la disparition rapide des formes de vies sur Terre en raison des activités humaines et illustrent à leur échelle la sixième grande crise de la biodiversité en cours.

432 plantes vasculaires sont protégées sur au moins une partie du territoire régional

Parmi elles, **75 sont inscrites à l'arrêté de 1982** (espèces protégées sur l'ensemble du territoire français), soit environ 17 % de la liste nationale (429 espèces inscrites).



La Campanule cervicaria (*Campanula cervicaria*) est une espèce menacée dans l'ensemble de la région Grand-Est. © F. HENDOUX/MNHN-CBNBP



Le Sabot de Vénus (*Cypripedium calceolus*) est une espèce protégée sur l'ensemble du territoire national et présente en Grand-Est. © F. HENDOUX/MNHN-CBNBP

MOUSSES (Bryophytes)

820 espèces de « mousses » sont répertoriées en Grand Est, soit près de 65 % des espèces présentes en France métropolitaine

La France est le pays le plus riche d'Europe pour les bryophytes (mousses et plantes voisines : hépatiques, et anthocérotes)³. On en dénombre actuellement 1 291 espèces en France métropolitaine (INPN, 2023). **820 espèces de bryophytes sont signalées en Grand Est**, soit près de 65 % des espèces françaises. Ceci s'explique par leur forte capacité de dispersion qui leur permet une meilleure répartition sur l'ensemble du territoire national mais également par la diversité des habitats naturels en Grand Est et notamment la présence de massifs montagneux et de milieux propices aux bryophytes (tufières, tourbières, massifs forestiers anciens...) où beaucoup d'espèces sont présentes.

Des données en pleine expansion depuis 2010

La bryologie, c'est-à-dire l'étude des mousses, longtemps négligée dans le monde des plantes, suscite un regain d'intérêt parmi les chercheurs et observateurs de la nature depuis environ 2010. Bien qu'elle ne soit pas encore au même niveau de connaissance que les plantes vasculaires, elle progresse rapidement grâce à de nouvelles compétences et des projets spéciaux.

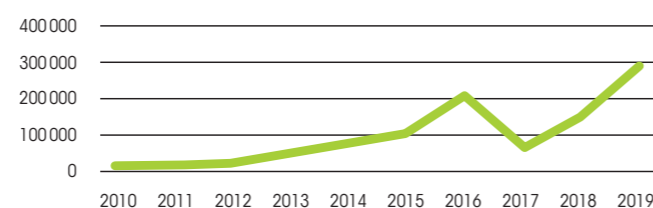
Avec 77 % des territoires de la région Grand Est pourvus d'au moins une donnée récente, les mousses représentent le deuxième groupe le mieux étudié après les plantes vasculaires et les champignons. Cette progression est due à un petit nombre de spécialistes très actifs et à des financements publics qui favorisent la réalisation d'inventaires coordonnés.



La Tortue des murs (*Tortula muralis*) est une espèce commune des rochers et murs.
© F. HENDOUX/MNHN-CBNBP

29 375 nouvelles données en 2019 se sont ajoutées aux 94 324 déjà répertoriées dans les bases des conservatoires botaniques du Grand Est. Ce groupe important dans certaines fonctions écosystémiques est parfois un pilier majeur du milieu (tourbières, bas-marais, marais tufeux...). Il est donc important de développer sa connaissance et d'observer son évolution.

Evolution du nombre de données bancarisées annuellement sur les bryophytes en Grand Est depuis 2010



Les sporophytes (organes de dispersion des spores) de *Polytrichum commun* (*Polytrichum commune*) émergent d'une touffe de *Leucobryum glaucum* (*Leucobryum glaucum*).
© F. HENDOUX/MNHN-CBNBP

Seulement 6 espèces de mousses protégées en Grand Est

14 espèces de mousses, hépatiques et anthocérotes sont protégées en France parmi lesquelles 6 sont présentes dans le Grand Est.

Aucune espèce de bryophytes n'est inscrite sur l'un des trois arrêtés des ex régions du Grand Est pris en complément de la liste nationale pour la protection de la flore. Afin de prendre en compte ce groupe d'espèces dans la réglementation française, il est nécessaire d'évaluer dans un premier temps les menaces qui pèsent sur les différentes espèces. À ce jour, la région Grand Est ne bénéficie pas d'une liste des bryophytes menacées pour l'ensemble de la région mais l'Alsace dispose d'une liste rouge validée par l'UICN et la Lorraine dispose d'une liste rouge non labellisée.

Aucune évaluation n'est disponible concernant les menaces qui pèsent sur les mousses, à l'échelle régionale

À l'heure actuelle, aucune évaluation n'est disponible concernant les menaces sur les mousses, à l'échelle régionale, les listes rouges pour ces groupes n'étant pas encore établies. Il est toutefois certain qu'ils subissent également de fortes pressions et que plusieurs espèces sont également menacées voire d'ores et déjà disparues de la région.

ALGUES D'EAU DOUCE (Charophytes)

30 algues d'eau douce identifiées sur le territoire

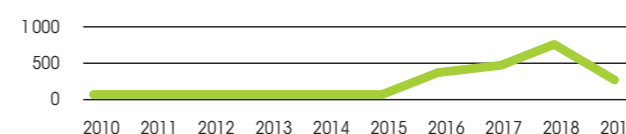
Au cœur des milieux aquatiques, une petite famille d'algues, les Charophytes, discrète mais essentielle, se déploie avec une architecture unique en rameaux verticillés. Longtemps méconnues malgré leur prédominance dans certaines pièces d'eau tels que les mares, les gravières, les lacs et les étangs, ces plantes font l'objet d'un regain d'attention mais nécessitent des inventaires complémentaires pour en dresser la liste du Grand Est. Environ **30 espèces** y sont actuellement recensées.

1 616 données sur les Charophytes sont disponibles en région (237 données nouvelles bancarisées en 2019). Les programmes développés notamment sur les grands lacs de Champagne (Der, Orient, Amance et Temple) avec l'Etablissement Public Territorial de Bassin de Seine-Grands-Lacs ont permis de faire un bond dans l'inventaire des espèces régionales et ont montré la diversité de ces lacs. Les inventaires restent à poursuivre en priorité sur les lacs, tourbières et vieux étangs de la région, notamment en zone montagnarde où certaines espèces pourraient être ajoutées à l'inventaire régional.



Nifella syncarpa est une Characée des eaux carbonatées des mares, lacs et étangs. © F. HENDOUX/MNHN-CBNBP

Evolution du nombre de données bancarisées annuellement sur les Charophytes en Grand Est depuis 2010



Aucune espèce d'algues d'eau douce n'est protégée dans le Grand Est

Actuellement, une seule espèce est protégée en France et n'est pas présente dans notre région. Cependant, tous les habitats formés par les herbiers de Charophytes sont répertoriés dans la « Directive habitat - Natura 2000 ».

Aucune évaluation n'est disponible concernant les menaces sur les algues d'eau douce à l'échelle régionale

À l'heure actuelle, aucune évaluation n'est disponible concernant les menaces sur ces espèces à l'échelle régionale, les listes rouges pour ces groupes n'étant pas encore établies. Il est toutefois certain qu'elles subissent également de fortes pressions et que plusieurs espèces sont également menacées voire d'ores et déjà disparues de la région.

Avec une estimation de 9000 espèces de champignons en région Grand Est, notre compréhension de ce groupe demeure singulièrement restreinte

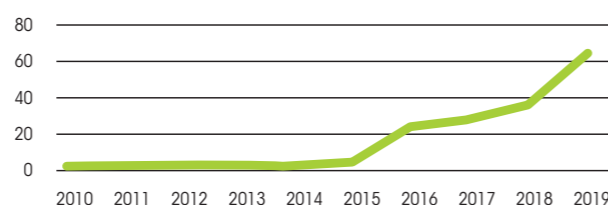
Les champignons, connus sous le nom scientifique de Mycètes ou Fungi, forment un immense groupe comptant plus de 25 000 espèces⁴ en France dont 9813⁵ sont des champignons « à chapeau », c'est-à-dire visibles, mais demeurent largement méconnus. Le Grand Est, à l'instar du reste du pays, abrite une biodiversité fongique très importante qui reste encore largement à découvrir. Des estimations, basées sur d'autres régions, suggèrent la présence de plus de **9 000 espèces tous groupes confondus**, soit environ cinq fois la diversité des plantes à graines. Ainsi, en Bourgogne-Franche-Comté ces espèces sont estimées à 5 300⁶. Pourtant, en raison de leur rôle crucial dans les écosystèmes, une exploration approfondie de ces organismes est essentielle.

Seulement 7 % du territoire bénéficie de données sur les champignons

Les champignons sont probablement le groupe de tous les records ! Il est à la fois le plus vaste, et pourtant le moins bien connu de tous. Sa diversité, combinée aux défis techniques pour identifier bon nombre d'espèces, explique en partie notre manque de connaissance, malgré l'intérêt du public et la présence active d'associations de passionnés. La plupart des données d'observations actuelles concerne des espèces facilement reconnaissables, voire bien connues du public mais représente une toute petite part des cortèges présents dans la nature. Beaucoup d'observations faites ne sont pas valorisées et sont ainsi perdues tant pour la connaissance que pour la conservation de la nature.

Les données disponibles actuellement dans les bases de référence des conservatoires botaniques du Grand Est sont au nombre de **149 (61 données nouvelles bancarisées)**, ce qui constitue très peu d'information à l'échelle régionale. Actuellement, les compétences professionnelles et les moyens font défaut sur ce groupe. La priorité est d'organiser le regroupement des compétences et de nouer des partenariats pour permettre la centralisation de la connaissance et de bancariser les données existantes, notamment celles publiées par les sociétés mycologiques dans leurs bulletins scientifiques.

Evolution du nombre de données bancarisées annuellement sur les Mycètes en Grand Est depuis 2010



La Mitrule (*Mitula paludosa*) est un champignon typique des zones humides acides. © F. HENDOUX/MNHN-CBNBP

Aucune évaluation n'est disponible concernant les menaces sur les champignons à l'échelle régionale

A l'heure actuelle, aucune évaluation n'est disponible concernant les menaces sur les champignons à l'échelle régionale, les listes rouges pour ces groupes n'étant pas encore établies. Il est toutefois certain qu'ils subissent également de fortes pressions et que plusieurs espèces sont également menacées voire d'ores et déjà disparues de la région.

Aucune espèce de champignons n'est protégée dans le Grand Est

Comme d'autres groupes d'organismes vivants, les champignons subissent également les conséquences de la crise d'extinction biologique. Cette situation souligne le manque significatif de connaissances à leur égard, malgré leur importance écologique, voire économique pour certaines espèces. Notons qu'à ce jour, seule l'Alsace a établi une liste rouge validée par l'UICN dans la région Grand Est.

Les lichens, sentinelles de la qualité de l'air, sont insuffisamment connus

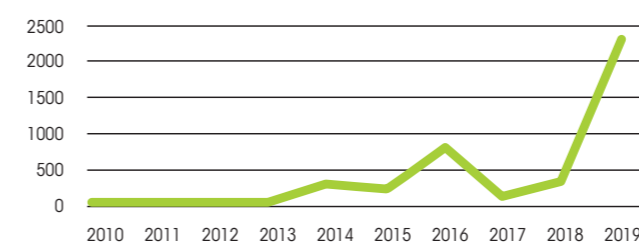
Leur diversité, estimée à environ 50 % par rapport à la flore vasculaire, pourrait représenter environ **900 espèces** dans le Grand Est. Des études plus poussées permettront de mieux comprendre ces acteurs discrets mais précieux de nos écosystèmes.

Les lichens, bien que largement méconnus, suscitent, comme les bryophytes, un intérêt croissant parmi les naturalistes

23 % du territoire présente des données géolocalisées sur les lichens. Bien qu'encore très peu investigués, les lichens semblent connaître comme les bryophytes, un regain d'intérêt parmi les naturalistes depuis très peu de temps. La progression des connaissances dépend actuellement beaucoup de l'existence de compétences individuelles et ne bénéficie pas d'un cadre général d'inventaire. Lorsqu'ils sont réalisés, ils sont ciblés en priorité sur des espaces naturels protégés ou d'intérêt patrimonial. Ce sont ces inventaires qui sont actuellement à l'origine de la plupart des données collectées.

2 165 données sur les lichens ont été bancarisées en 2019, et représentent près de 60 % des 3 681 données actuellement bancarisées dans les bases de référence. Ces chiffres illustrent à la fois l'attention récente portée à ce groupe, sa méconnaissance dans la région et également la fragilité du dispositif de connaissance actuellement en place. En effet, la quasi-totalité des données bancarisées provient d'une seule personne et est le fruit d'un investissement individuel récent.

Evolution du nombre de données bancarisées annuellement sur les lichens en Grand Est depuis 2010



Un lichen est une association à bénéfices réciproques entre un champignon et un organisme photosynthétique (algue ou une cyanobactérie). *Lobaria pulmonaria* est un grand lichen arboricole et forestier très sensible à la qualité de l'air. © F. HENDOUX/MNHN-CBNBP

Aucune évaluation n'est disponible concernant les menaces sur les lichens à l'échelle régionale

A l'heure actuelle, aucune évaluation n'est disponible concernant les menaces sur les lichens à l'échelle régionale, les listes rouges pour ces groupes n'étant pas encore établies. Il est toutefois certain qu'ils subissent également de fortes pressions et que plusieurs espèces sont également menacées voire d'ores et déjà disparues de la région.

Aucune espèce de lichens n'est protégée dans le Grand Est

⁴ Site INPN décembre 2023 : <https://inpn.mnhn.fr/espece/indicateur> ⁵ INPN 2023. La biodiversité en France — 100 chiffres expliqués sur les espèces. PatriNat (OFB-MNHN-CNRS-IRD), Paris, 52 p. ⁶ Terraz L., Dorbani B., Buffat G. (Coord.) 2020. 100 chiffres expliqués sur les espèces en Bourgogne-Franche-Comté. DREAL BFC – UMS PatriNat (OFB-CNRS-MNHN), Besançon, 40 pages (d'après la version nationale du livret INPN 2019). 2020. 100 chiffres expliqués sur les espèces en Bourgogne-Franche-Comté. DREAL BFC – UMS PatriNat (OFB-CNRS-MNHN), Besançon, 40 pages (d'après la version nationale du livret INPN 2019).

ASSOCIATIONS VEGETALES

Les 808 associations végétales du Grand Est composent la variété des paysages régionaux

La richesse de nos écosystèmes terrestres se révèle à travers la diversité des communautés végétales (sociétés de plantes typiques d'un milieu donné). Ces associations végétales, influencées par divers facteurs tels que la nature du sol, le climat et les pressions environnementales, déterminent nos paysages. On recense actuellement **808 associations** végétales dans le Grand Est, offrant ainsi une diversité remarquable et représentant la majorité des types de végétation que l'on trouve en France métropolitaine, à l'exception des végétations de haute montagne et méditerranéennes. Les végétations littorales, bien que couvrant une surface très réduite sont en effet également présentes dans le bassin salé de Lorraine où certains types de végétation sont endémiques.

Environ 200 types d'associations végétales supplémentaires sont en attente de confirmation, soulignant le travail continu nécessaire pour mieux comprendre et documenter notre environnement végétal.



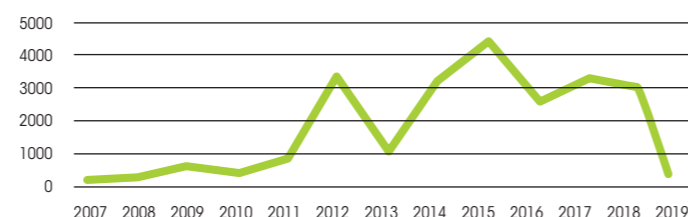
Pelouse calcicole en Champagne crayeuse (localement appelée *savart*). Les pelouses calcicoles sont parmi les milieux les plus riches pour la faune et la flore. Ils font partie des paysages typiques du Grand Est et sont un héritage de pratiques ancestrales de pastoralisme extensif. Ces milieux présentent une grande variété d'associations végétales dans le Grand Est © F. HENDOUX/MNHN-CBNBP

Les données habitats sont cruciales pour comprendre l'évolution de la biodiversité et des paysages mais restent insuffisantes sur le territoire

Près de 22 000 relevés et données phytosociologiques et géolocalisées sont disponibles dans les bases de données des conservatoires botaniques du Grand Est. La progression des connaissances s'est accélérée fortement depuis 2010 et se poursuit aujourd'hui, notamment grâce à plusieurs programmes structurants (Carhab, inventaire des habitats des bassins hydrographiques...).

En 2019, le ralentissement de la saisie de données est dû à un report de saisie des données dans le temps et n'est pas significatif. Cela étant, comme une grande partie du territoire national, la région manque cruellement d'information précise concernant la répartition, la fréquence, l'état de conservation et l'évolution des végétations naturelles et semi-naturelles. Ce niveau d'organisation du vivant est pourtant fondamental pour apprécier et comprendre l'évolution de la biodiversité et des paysages. D'importants efforts en matière d'inventaire, de cartographie et d'évaluation de l'état de conservation des communautés végétales restent à fournir, en ne se limitant pas aux habitats de la Directive « Natura 2000 », qui ne représentent pas la totalité des milieux naturels présents et menacés de la région.

Evolution du nombre de données phytosociologiques bancarisées annuellement en Grand Est depuis 2007



35 % du territoire manque totalement de données sur les types de groupements végétaux présents.

Ce chiffre est à comparer au niveau de connaissance de la répartition de la flore, où moins de 10 % du territoire présente une absence de données. Il illustre la marge de progression en la matière, d'autant que beaucoup de mailles renseignées ne comptent en réalité qu'un très petit nombre de données phytosociologiques, ce qui ne permet d'estimer ni la richesse du territoire à l'échelle des écosystèmes ni sa répartition.

ESPÈCES INVASIVES

56 espèces de plantes invasives sont présentes majoritairement sur les milieux aquatiques et humides

Sur la totalité de la flore exotique présente dans la région (594 espèces dont 237 naturalisées), **56 espèces sont considérées comme des espèces exotiques envahissantes en Grand Est sur tout ou partie du territoire.** Les milieux aquatiques (9 espèces) et les zones humides (14 espèces) sont les plus impactés. Certaines de ces espèces constituent des populations très denses susceptibles d'entrer en compétition avec la végétation en place. Cependant, bien plus qu'une menace réelle pour la biodiversité, les plantes invasives sont surtout les indicateurs de la dégradation et de l'anthropisation des milieux naturels à grande échelle.



Zoom sur une flore en mouvement

L'année 2020 a marqué l'apparition de l'Orchis géant (*Himantoglossum robertianum*) pour la première fois en Grand Est, précisément dans l'Aube, à Saint-Parreaux-Tertres. Cette orchidée méditerranéenne affiche une progression remarquable vers le nord ces dernières années. Ses stations les plus proches se situent actuellement en région parisienne, où elle fut initialement observée dans un parc urbain en 2005. Depuis 2016, plusieurs stations sont signalées au sud de Paris, laissant entrevoir une implantation durable.

Ce cas reflète les transformations dans la répartition des plantes induites par le changement climatique. Alors que certaines espèces végétales semblent capables de migrer rapidement en réponse à ces changements, les difficultés de dispersion à longue distance et la croissance lente de certaines espèces, notamment les arbres, suscitent des inquiétudes quant à leur adaptation aux climats changeants.



L'orchis géant (*Himantoglossum robertianum*) est une orchidée méditerranéenne qui remonte vers le Nord depuis quelques années. Elle a été observée pour la première fois dans le Grand Est en 2020. © P. AMBLARD/MNHN-CBNBP

POUR EN SAVOIR PLUS



www.cbnbp.mnhn.fr

Le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien est un service scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle, agréé par le ministère en charge de l'environnement sur les régions Îles-de-France et Centre-val de Loire, ainsi que les départements de Champagne-Ardenne (région Grand Est) et de Bourgogne (région Bourgogne-Franche-Comté).

www.cbnal.fr

Le Conservatoire Botanique Alsace-Lorraine intervient sur les départements alsaciens (Bas-Rhin et Haut-Rhin) et lorrains (Meuse, Meurthe-et-Moselle, Moselle et Vosges). Ce groupement d'intérêt public rassemble au sein de ses membres plusieurs collectivités et universités de son territoire. Il est en cours d'obtention de l'agrément au titre des conservatoires botaniques nationaux dont il partage les objectifs et missions.

5 MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Les Conservatoires botaniques du Grand Est sont intégrés au réseau national des Conservatoires botaniques nationaux (CBN) qui rassemble à ce jour 12 établissements agréés et trois nouveaux Conservatoires botaniques qui se préparent à déposer leur première demande d'agrément (Guadeloupe, Alsace-Lorraine et Normandie).

Les CBN sont des établissements dédiés à la connaissance et à la conservation de la flore, de la faune et des habitats naturels. Sur la base d'une connaissance approfondie et renouvelée des territoires, ils apportent un appui aux politiques publiques auprès de l'Etat et des collectivités territoriales. Ils concourent à la diffusion des connaissances à la fois en participant à l'alimentation et à la validation des données du SINP dans leur domaine de compétence et en réalisant différentes actions de sensibilisation, formation et publications auprès de publics très variés.



Connaissance



Sensibilisation



Gestion



Expertise



Données



La Région
Grand Est

ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE

Siège du Conseil régional
1 place Adrien Zeller
BP 91006
67070 Strasbourg Cedex
+33 (0)3 88 15 68 67

Hôtel de Région
5 rue de Jéricho
CS70441
51037 Châlons-en-Champagne Cedex

Hôtel de Région
place Gabriel Hocquard
CS 81004
57036 Metz Cedex 01



www.grandest.fr